

2026_265_AC_Jurys_examens_SMPM_jury_Memoire_CDS

LE PRESIDENT.

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu le décret n 0 95-926 du 18 Août 1995 portant création d'un diplôme cadre de santé, modifié par le décret n 0 2001-532 du 20 Juin 2001,

Vu l'arrêté du 15 Mars 2010 relatif au diplôme cadre de santé,

Vu l'arrêté du 25 juin 2020 relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche ;

Vu l'arrêté conjoint du Ministère des solidarités et de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentation relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche en vue du Diplôme de Cadres de santé,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de mémoire (évaluation du manuscrit et soutenance) relatif au **Diplôme de cadre de santé** et au Master Santé parcours Management en santé ou Formateur en santé pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Diplôme de cadre de Santé 2^{ème} année – Master 2 Santé, parcours Formateur en santé

Jury de mémoire de MM LE ROY FRANCK, MAVER PASCAL

Président : Monsieur AGNEL Joris,

Directeur de mémoire : Madame AMANIA Audrey,

Membre extérieur : Madame CHASTAGNER Laurence.

Jury de mémoire de Mme LECOMTE MARION

Président : Monsieur SCHWINGROUBER Jocelyn,

Directeur de mémoire : Madame SEPHONS Alexandra,

Membre extérieur : Madame DRAY Sandrine.

Jury de mémoire de Mmes BEULQUES SUZANNE, HERNANDEZ JULIA, UMIDIAN MARIE, VARRIN DOYER LAURIE, VIOLA VIRGINIE

Président : Monsieur AGNEL Joris,

Directeur de mémoire : Madame AMANIA Audrey,

Membre extérieur : Madame CHASTAGNER Laurence.

Jury de mémoire de Mmes ADNOT LENA, ARTAUD NATHALIE, BACCI ALEXIA, BEN YAYA DOLORES, BUS LAETITIA

Président : Monsieur SCHWINGROUBER Jocelyn,

Directeur de mémoire : Madame SEPHONS Alexandra,

Membre extérieur : Monsieur HOUZE Christophe.

Jury de mémoire de Mmes CHALLAN PAULINE, ETIENNE SOPHIE, SINTES ANNE et Mr. CAMPINCHI TOM

Président : Monsieur SCHWINGROUBER Jocelyn,

Directeur de mémoire : Madame SEPHONS Alexandra,

Membre extérieur : Madame DRAY Sandrine.

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 7/05/2026



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned below the text of the official representative.